

Vu l'ensemble des textes portant organisation de la formation professionnelle permanente dans les établissements hospitaliers publics : loi du 16.07.1971, décret n° 75489 du 16.07.1975 (agents titulaires), décret n° 75517 du 30.03.1975 (agents non titulaires), circulaire d'application n° 31/DH/4 du 31.10.1978, entre l'Etablissement (1) .....

représenté par ..... d'une part, et le COLLEGE RHÔNE-ALPIN DE L'INFORMATION MEDICALE (C.R.A.I.M.) représenté par son Président d'autre part, il a été convenu et accepté réciproquement ce qui suit :

**ARTICLE 1 : OBJET DE LA CONVENTION**

Le C.R.A.I.M. réalise au profit de l'établissement ci-dessus l'action de formation : "Journée Annuelle du CRAIM 2014: Optimisation des organisation à l'hôpital : apport de l'ingénierie" le 13 novembre 2014 à L'Ecole des Mines de St Etienne (42).

**ARTICLE 2 : BÉNÉFICIAIRE DE LA FORMATION**

**ARTICLE 3 : DÉROULEMENT DE LA FORMATION**

La formation sera sanctionnée par une attestation de stage précisant le contenu du stage et sa durée.

**ARTICLE 4 : RESPONSABILITÉ**

Toute absence, accident ou manquement d'un agent en formation, devra faire l'objet de la part de l'organisme formateur d'une déclaration auprès du Directeur de son établissement d'origine.

**ARTICLE 5 : ANNULATION**

Tout stage annulé par le stagiaire ou son établissement sera facturé à 50%. Tout stage commencé est dû en totalité.

**ARTICLE 6 : MODALITÉS FINANCIÈRES**

L'établissement s'engage à verser à l'organisme formateur le montant des frais d'inscription pour le stagiaire (comprenant les conférences et le déjeuner). Le règlement sera effectué à l'issue du stage, dès réception de la facture correspondante établie par l'organisme formateur en deux exemplaires.

**ARTICLE 7 : MODIFICATIONS, LITIGES**

En cas de litige de quelque nature qu'il soit, les deux parties signataires procéderont par accord amiable au règlement définitif de ladite convention.

Date : .....  
 Le président du C.R.A.I.M. ..... Le co-contractant (cachet, signature)  
 Organisme de formation



P. METRAL  
 (1) Indiquer l'adresse complète, le numéro de téléphone et éventuellement les coordonnées spécifiques du service de formation  
 Organisme de formation enregistré auprès de l'OGDPC sous le numéro 3834 et auprès du Préfet de la Région Rhône-Alpes sous le numéro 82 69 10818 69

**Lieu du congrès :** ECOLE NATIONALE SUPERIEURE DES MINES  
 ESPACE FAURIEL— 29 rue Ponchardier  
 42000 ST ETIENNE

Tél : 04 77 42 01 23  
<http://www.mines-stetienne.fr/fr>

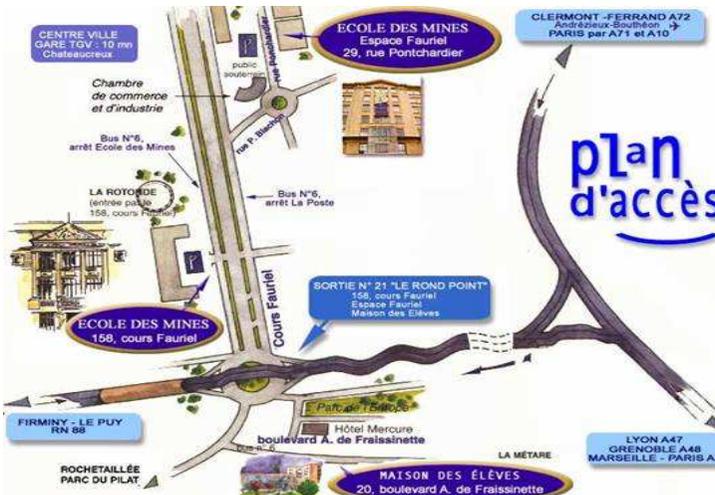
**ITINERAIRE :** En venant de :  
**Lyon ou Marseille** par l'A 47, à la hauteur de Terrenoire, serrer à gauche et suivre la direction "Firminy - Le Puy-en-Velay" par la RN 88 ;  
**Clermont-Ferrand** par l'A72, rester sur l'autoroute puis suivre la direction "Firminy - Le Puy-en-Velay" par la RN 88 ;

Puis, prendre la **sortie 21** "Le Rond-Point - Saint-Étienne Centre"

Prendre le cours Fauriel en direction du centre ville.

Suivre les panneaux "Espace Fauriel" : emprunter la contre-allée au niveau de Midas et tourner à droite à l'angle de la pharmacie (rue Pierre Blachon), prendre le rond-point et prendre la 3e sortie rue Ponchardier. Un parking public "Fauriel" (payant) est accessible 100 m pus loin.

**COORDONNES GPS :** 45° 25' 40" N / 04° 24' 14" E



Collège Rhône-Alpin de l'Information Médicale  
 Association à but non lucratif régie par la loi du 1er juillet 1901  
 Téléphone/Télécopie : 04 76 34 15 86  
 Web : <http://www.craim.org> - Courriel : [craim@craim.org](mailto:craim@craim.org)

*Journée du CRAIM 2014*  
**Jeudi 13 Novembre 2014**  
**ECOLE DES MINES**  
**SAINT ETIENNE (42)**  
 Espace Fauriel  
**Optimisation des organisations à l'hôpital : Apport de l'ingénierie**



**COLLEGE RHÔNE-ALPIN DE L'INFORMATION MEDICALE**

# Optimisation des organisations à l'hôpital : apport de l'ingénierie

## MATIN

### 9h00 - Accueil des participants

### 9h30 - Introduction

Président du CRAIM  
Directeur du Centre Ingénierie et Santé de l'École des Mines

### 9h45 - 10h45 : Parcours de patients et ingénierie

Modératrice Dr Claude MARESCAUX

#### ◆ La problématique présentée par un DIM :

Dr Claude MARESCAUX, CHS du Vinatier (Bron)

#### ◆ Traitement automatique des bases pour reconstituer des parcours de soins (exemple des pathologies vasculaires) :

Martin PRODEL, Ingénieur Centre Ingénierie et Santé

#### ◆ Apports des données SNIIRAM pour la connaissance de la médecine de ville dans les parcours de soins :

Dr Philippe TUPPIN, CNAMTS

## PAUSE

### 11h15 - 12h15 : Les flux de patients à l'hôpital

Modératrice Dr Marianne SARAZIN

#### ◆ La problématique hospitalière présentée par un DIM :

Dr Marianne SARAZIN, CH Firminy

#### ◆ Développement d'un outil d'optimisation de la gestion des lits et impact sur un service d'urgence :

Alexandre MAZIER, Ingénieur ENSMSE

#### ◆ Un outil de gestion des lits au CHU de saint Etienne :

Gilles LAROZE, Ingénieur, CHU de Saint-Étienne

## DEJEUNER

## APRES-MIDI

### 14h00 – 15h00 : Codage et ingénierie des connaissances

Modératrice Pr Béatrice TROMBERT-PAVIOT

#### ◆ Problématique de la cohérence des informations du Dossier Patient Informatisé et du résumé standardisé d'information médicale :

Pr Béatrice TROMBERT-PAVIOT, CHU de Saint-Étienne

#### ◆ Outils ontologiques appliqués au codage des données de santé :

Pr Jean-Marie RODRIGUES, CHU de Saint-Étienne

#### ◆ Application d'un outil de vérification de cohérence :

Antoine ZIMMERMANN, Ingénieur ENSMSE

## PAUSE

### 15h15 – 16h00 : Optimisation des organisations grâce aux outils informatiques, aspects éthiques :

Conférencier : Eric TRELUT, physicien et philosophe, université Bordeaux I

### 16h00 - Débat avec la salle

### 16h30 : Conclusion des travaux de la journée - P. METRAL

Fin des travaux à 17 heures

A l'issue des travaux, une évaluation sera recueillie auprès des participants.

**NOUVEAUTE 2014** : une session POSTERS est organisée sur le thème du développement d'outils permettant la diffusion et l'optimisation de l'information en santé : coopération utilisateurs/chercheurs. Si vous souhaitez soumettre un poster, merci de prendre contact avec le secrétariat du CRAIM avant le 15 septembre à l'adresse mail : [craim@craim.org](mailto:craim@craim.org)

#### Public concerné :

**Présidents de CME et médecins cliniciens,  
Directeurs et personnels de Direction,  
Directeurs financiers et contrôleurs de gestion  
Médecins et personnels des DIM,  
Directeurs des systèmes d'information**

# Inscription

A retourner au CRAIM - Chez Mme Odile ROUILLY  
1, route des Cadourats 38650 AVIGNONNET

## IDENTIFICATION

Nom : ..... Prénom : .....

Fonction : .....

Etablissement : .....

Adresse complète : .....

.....

Tél : ..... Fax : .....

**Courriel : (obligatoire)** .....

.....

## INSCRIPTION

ATIMRA, doctorants, internes de santé publique..... 45 € TTC

Adhérent CRAIM ..... 65 € TTC

Autres .....100 € TTC

## REGLEMENT

Joint à l'inscription: par chèque à l'ordre du CRAIM

Facturation à l'établissement:  
remplir et faire valider impérativement la convention de formation au verso. →

## VALIDATION

Fait le ..... à .....

Signature de l'intéressé(e) :

## CONVENTION DE FORMATION ET PRISE EN CHARGE PAR UN ETABLISSEMENT

Compléter et faire valider le document au verso  
par le service de formation continue de  
l'établissement.



Ce document tient lieu de convention de Formation Continue, il vous appartient  
d'en conserver une copie avant renvoi.

Date limite des inscriptions : 25 octobre 2014

Nombre d'inscriptions limité à 120 personnes